

Le conseiller pédagogique travaille sous l'autorité fonctionnelle des IA IPR EVS, l'IA IPR référent du dossier des professeurs documentalistes est M. Farid Djemmal.

1. Missions de conseil

- Suivi de l'actualité du métier, veille professionnelle
- Réflexion autour des enjeux du métier et conseil de pilotage
- Rédaction de notes d'information sur les dossiers en cours
- Lien avec l'ensemble des disciplines dans le cadre des parcours éducatifs
- Suivi, animation et articulation des missions des acteurs du dossier (IAN, Webmestre, GAPD, TraAM)
- Suivi des réunions et coordination avec Canopé (printemps de l'EMI, ateliers et formations, etc.)
- Repérage des pratiques innovantes dans le domaine de la documentation et également du numérique éducatif, accompagnement de la mutualisation et valorisation des nouvelles pratiques en particulier dans le cadre de la mise en œuvre de l'EMI et des parcours éducatifs.

2. Missions liées à la formation et à l'accompagnement des enseignants documentalistes et des établissements

- Formation et suivi des professeurs documentalistes (titulaires et contractuels) de l'académie :
 - Conseil pédagogique
 - Formateur académique
 - Participation au GTF en documentation
 - Coordination et animation du groupe de formateurs
 - Coordination des JDD, suivi de l'organisation des journées, régulation
 - Coordination de la mise en œuvre de parcours M@gistère
- Formation des professeurs stagiaires (FSTG mi-temps et temps plein) dans l'académie
 - Accompagnement des stagiaires durant l'année : participation aux journées de pré-rentree des FSTG, gestion des situations particulières, visite conseil
 - Accompagnement des tuteurs durant l'année : conseils, recommandations, gestion des difficultés
 - Lien avec l'ESPE pour les réunions des tuteurs
 - Choix et saisie des lieux stages SOPA et SER en lien avec l'IA IPR, aide au choix des tuteurs.
- Visite d'établissement et conseil en termes de projet documentaire et d'aménagement de l'espace
- Suivi et contribution à l'évaluation des contractuels (CDD et CDI) en lien avec l'IA IPR

3. Missions liées à l'animation des groupes de réflexion et de travail dans le cadre de la documentation

- Animation du Groupe Académique Politique Documentaire : participation à la réflexion et à la rédaction de la politique documentaire académique, animation du réseau des membres du GAPD, préparation et animation des formations de formateur du GAPD, préparation du contenu et des supports de formations de bassin (JDD)
- Co-animation du groupe TraAM avec le référent académique (Travaux Académiques Mutualisés, dispositif national piloté par la DNE). Synthèse et publication des travaux académiques.

4. Missions de veille et de communication

- Participation à l'animation du site internet : coordination avec les webmestres, publication d'articles, diffusion et valorisation des informations académiques : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/documentation>
- Veille et publication sur le fil Twitter académique https://twitter.com/Doc_Tlse
- Pilotage de lettre d'information académique : suivi de la rédaction et mise en forme, diffusion <http://fr.calameo.com/accounts/4378545>
- Co-animation avec l'IA IPR référent de la liste de diffusion académique
- Suivi des listes de discussion départementales.